LA LETTRE D'ÉCO

n°3 - Novembre 2016

FACULTÉ D'ÉCONOMIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

L' édito

En cette fin d'année, le 3ème numéro de la lettre d'Éco est l'occasion de donner quelques chiffres clés de la Faculté d'Économie.
Avec une promotion de 700 étudiants en L1 Économie cette année (augmentation de 9% par rapport à 2013/2014), la Faculté reste toujours aussi attractive. Le taux de réussite des étudiants en L1 s'est maintenu à un bon niveau l'année dernière avec 42% de réussite en L1 après les deux sessions (taux calculé par rapport aux étudiants présents à l'examen) ; cela est lié en partie aux nombreux dispositifs qui ont été renforcés pour la réussite en Licence, notamment les cours de remise à niveau en mathématiques en L1, le tutorat en L1 et L2 ou encore la création d'un module PPE visant à accompagner les étudiants dans la construction de leur projet d'études et leur projet professionnel. Comme les chiffres le montrent dans cette lettre, les Masters que nous proposons à la Faculté d'Économie apportent aux étudiants des connaissances professionnalisantes de haut niveau ; ces formations sont insérées dans des réseaux de professionnels et les compétences données aux étudiants sont particulièrement recherchées puisque les diplômés de ces Masters connaissent un taux d'insertion professionnelle de plus de 82%, 30 mois après l'obtention de leur diplôme (moyenne calculée sur les trois dernières enquêtes). Une partie de nos étudiants s'oriente aussi vers la recherche en poursuivant des études en doctorat après l'obtention du Master. On peut souligner l'attractivité du doctorat : 50 étudiants étaient inscrits en thèse à la Faculté d'économie en 2015/2016.

Ce numéro de la Lettre d'Éco fait un focus sur le parcours d'Emmanuelle Valy, diplômée d'un Master 2 à la Faculté d'Économie, aujourd'hui Ingénieure au service climat de l'ADEME. Elle explique son métier dans le secteur de l'environnement et de l'énergie et revient sur l'atout de sa formation à la Faculté. Son cursus universitaire lui a permis notamment d'acquérir des compétences transférables et une grande autonomie dans son travail.
Dans la rubrique «A quoi sert un économiste», Thierry Blayac, Enseignant-chercheur à la Faculté d'Économie, explique ses activités de recherche dans le domaine des transports. Il montre en particulier les enjeux du secteur et l'intérêt des analyses économiques en économie des transports au regard des sollicitations des collectivités locales ou des institutions nationales. Oui, les perspectives professionnelles sont riches et variées pour les diplômés en Master d'économie !

Enfin, Jona Krutaj, étudiante de L3 et tutrice en première année, témoigne de son expérience en tutorat : ayant été étudiante en première année, elle peut mieux comprendre les difficultés des étudiants en essayant de se « mettre à leur place » et de faciliter la résolution des problèmes sur lesquels elle a « galéré » avant eux.

Pour finir, j'adresse tous mes vœux de réussite aux étudiants qui passent leurs examens du premier semestre... Bonne chance à toutes et à tous ! Je vous souhaite une excellente fin d'année et une bonne lecture.

François MIRABEL,
Doyen de la Faculté d'Économie

Zoom sur les évènements à venir

Simulations d'Entretiens d'Embauche

Comme chaque année, la Faculté d'Économie se mobilise pour organiser le traditionnel rendez-vous des «Simulations d'Entretiens d'Embauche»

Nous espérons que de nombreux étudiants de master 1 et master 2 viendront se livrer à l'exercice.

Rendez-vous prévu le:
10 JANVIER 2017

Salon de l'Enseignement Supérieur

12/13/14 JANVIER 2017

Un rendez-vous régional incontournable pour découvrir toute notre offre de formations!
3 jours pour venir vous informer sur notre stand au Parc des Expositions de Pérols.

Nos équipes pédagogiques et nos étudiants seront présents sur le site pour vous accueillir et répondre à vos questions.

Les Journées Portes Ouvertes

4 MARS 2017

Le samedi 4 mars 2017, l'Université de Montpellier vous invite à sa Journée Portes Ouvertes.

L'occasion pour le public de découvrir la Faculté d'Économie et d'avoir un aperçu de nos formations et de leurs débouchés

Une journée à ne pas manquer!

Parcours

Emmanuelle VALY, Ingénieur au service climat de l'ADEME

LLE : Quel a été votre parcours universitaire ?

Après un baccalauréat en Économique et Social en 2004, j'ai suivi la totalité de mon parcours à la faculté d'Économie de Montpellier où j'ai obtenu un master 2 en Économie et Droit de l'Énergie.

LLE : Pouvez-vous présentez votre parcours professionnel depuis la fin de vos études en sciences économiques ?

J'ai terminé le master 2 par un stage au sein de l'agglomération de Montpellier durant lequel j'ai pu travailler sur l'initiation de la politique énergie climat via la préfiguration du PCET (Plan Climat Énergie Territorial). J'ai enchainé par un second stage dans un cabinet de conseil en énergie et développement qui m'a permis de décrocher mon premier emploi : durant 5 ans, j'ai assisté les collectivités territoriales et les entreprises dans la mise en œuvre d'actions en lien avec le développement durable (atténuation des gaz à effet de serre, économie d'énergie, projets européens, sensibilisation, animation...). Je travaille aujourd'hui au sein du service climat de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) au siège d'Angers.

LLE : Est-ce que vous pourriez nous expliquer en quoi consiste votre métier ?

Mon métier consiste à participer à la mise en œuvre de la stratégie bas carbone de l'agence en suivant l'application du Code de l'Environnement (article 75) en lien avec la Ministère (DGEC) et en dotant les organisations et les citoyens d'information relative aux émissions de gaz à effet de serre via la construction d'une base de donnée de référence (base carbone®) . Ceci en lien avec un volet d'animation et de diffusion de la connaissance en interne et à l'externe notamment via une plate-forme internet (**www.bilans-GES@ademe-fr**).

LLE : Quelles sont les compétences déterminantes pour exercer votre fonction ?

La connaissance du secteur d'abord, c'est-à-dire les questions relatives à l'énergie et au changement climatique, que j'ai pu appréhender lors des deux années de master. Mais aussi, une bonne connaissance des politiques publiques.

LLE : Quels souvenirs et expériences marquantes gardez-vous de vos « années fac » ?

Tout d'abord, les amitiés qu'on y crée, effectivement, avec les « anciens » de ma promo nous sommes toujours amis et c'est plaisant de voir où nous en sommes 6 ans plus tard. Ensuite, certains de mes professeurs qui ont su nous transmettre leur savoir avec une grande pédagogie et le soutien qu'ils ont pu nous apporter et qu'ils apportent encore à leur ancien étudiant.

LLE : Quel bilan tirez-vous de votre formation universitaire ? Y a-t-il certaines compétences que vous auriez souhaité voir davantage développées avec le recul de votre parcours professionnel actuel ?

« La force de l'université est de nous apprendre à être autonome et de nous fournir cette boite à outil qui est un véritable atout face à d'autres cursus. »

Je conseille aux étudiants de faire des stages non obligatoires durant le master 1, car c'est une vraie plus-value lors de l'entrée dans la vie professionnelle.

LLE : Que pourriez-vous dire à un étudiant en sciences économiques pour l'inciter à s'orienter vers les métiers du développement durable ?

L'économie étant l'un des 3 piliers du développement durable, un économiste a toute sa place dans ce domaine. C'est aussi un domaine porteur car le développement durable, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique s'installe dans de nouveaux secteurs comme la finance, la banque, l'assurance.... Vous êtes sur la bonne voie !

A quoi sert un(e) économiste ?

Thierry Blayac, Professeur d'économie et chercheur au LAMETA (Laboratoire Montpelliérain d'Économie Théorique et Appliquée) est spécialisé en économie des transports et responsable du parcours « Transport et logistique » du Master « Économie de l'Environnement, de l'Énergie et des Transports » au sein de la Faculté d'Économie.
Il explique à la Lettre d'Éco l'objet de ses recherches.

LLE : Pourriez-vous nous présenter vos thèmes de recherche et plus largement les questions qui sont abordées en économie des transports ?

Mes travaux de recherche traitent de thèmes très variés comme les problèmes de réglementation et de concurrence des activités de transport, l'évaluation de la rentabilité collective des investissements en infrastructures de transport ou encore la modélisation des comportements des usagers. L'objectif plus général de mes travaux est de fournir un outil d'aide à la décision publique, ce qui implique souvent une évaluation des politiques publiques mises en œuvre dans le domaine des transports. Plus spécifiquement, choisir par exemple entre plusieurs projets d'investissement en infrastructure de transport exige d'en identifier clairement l'ensemble des coûts et des avantages. Certains d'entre eux sont facilement identifiables et estimables, d'autres le sont plus difficilement. C'est notamment le cas des avantages et coûts « non marchands », c'est-à-dire, relatifs à des biens ou des services qui ne s'échangent pas directement sur un marché.

LLE : Quels sont les exemples d'avantages non marchands que l'on rencontre sur des projets d'infrastructure de transport ?

On peut citer évidemment les gains de temps, mais aussi les gains de fiabilité des temps de transports qui participent souvent de l'amélioration qualitative attendue d'un projet d'investissement. Le travail de l'économiste consiste alors à assigner une valeur monétaire à ces avantages qui permette de refléter les préférences des consommateurs. Il s'agit en fait de déterminer leur disposition à payer pour diminuer leur temps de parcours ou leur disposition à payer pour améliorer la fiabilité des temps de parcours. La valorisation monétaire des effets externes du transport, comme la pollution atmosphérique ou les atteintes à la biodiversité, relève également du champ de compétences de l'économiste des transports.

LLE : Est-ce que vous êtes amenés à collaborer avec les collectivités locales sur les enjeux et politiques liés au transport?

Oui, bien sûr. Nous participons régulièrement à des études ou contrats de recherche en répondant aux sollicitations de collectivités locales ou d'institutions nationales. Ainsi, nous avons pris part à un programme de R&D « Montpellier, ville intelligente » financé par Montpellier Méditerranée Métropole, qui comportait un volet mobilité durable et associait de très nombreux partenaires (IBM, TomTom, Synox, CityWay, Mecatran, ...). Ce projet a permis de développer une application smartphone (SmartMoov'®) intégrant un calculateur d'itinéraire multimodal, temps réel et prédictif. Plus spécifiquement, la question de recherche à laquelle, en tant qu'économiste, nous cherchions à apporter quelques éléments de réponse était la suivante : ce type d'application permettant de donner des informations en temps réel et en prédictif temps réel à un horizon d'une heure est-il susceptible d'induire des modifications dans les comportements de mobilité des usagers et de promouvoir une mobilité durable en incitant à l'usage des modes doux (vélos notamment) ou collectifs ? Les premiers résultats semblent encourageants mais méritent d'être confirmés sur une étude à plus grande échelle.

LLE : Quels sont les outils que vous utilisez pour répondre à ces questions ?

« Un économiste des transports est amené à mobiliser des outils et des méthodes très diversifiés comme la modélisation économique, la statistique ou encore l'économétrie. Il s'agit là d'ailleurs de compétences indispensables à tout économiste »

et c'est la raison pour laquelle ces méthodes sont enseignées dans le cursus des étudiants dès le niveau Licence et approfondies en Master en y incorporant une spécialisation sectorielle.

LLE : Pour rebondir sur la question de la formation, pourriez-vous nous présenter en quelques mots les objectifs et l'ambition du Parcours de Master « Transport et logistique » que vous dirigez ?

L'origine de cette formation remonte à 1999, date à laquelle un diplôme de niveau Bac+5 a été créé sous l'appellation « Economie Quantitative et Management des Transports » afin de répondre à une forte demande des professionnels régionaux du secteur du transport et de la logistique.
Cette formation a connu de nombreuses évolutions afin de s'adapter aux nouvelles exigences du marché du travail (TIC, traçabilité, ...). Elle se décline aujourd'hui comme un Parcours intitulé « Transport et logistique » au sein du Master « Economie de l'Environnement, de l'Energie et des Transports ». Elle permet de former, chaque année, entre 20 et 25 étudiants de niveau Bac+5 spécialisés dans les problématiques inhérentes au secteur du transport et de la logistique. L'ancrage local de la formation est assez logique tant notre grande région est richement dotée en infrastructures de transport (autoroutes, ports, aéroports,...) lesquelles génèrent des flux d'échanges soutenus et des besoins spécifiques en termes de ressources humaines (logistique, management des stocks, étude de marché, modélisation et prévision de la demande, ...).

Contact : thierry.blayac@umontpellier.fr

Pour aller plus loin :

Beaud, M., Blayac, T., Stéphan, M., 2016, The impact of travel time variability and travelers' risk attitudes on the values of time and reliability, Transportation Research Part B, vol. 93, pp 207–224.
Blayac, T., Reymond, M., Stéphan, M., 2016, Does multimodal predictive and real time traffic information available on Smartphone induce behavioural changes ? A living lab experiment on Montpellier Metropolis (France)», 14th World Conference on Transport Research, Shanghai (Chine), 10–15 juillet.
Beaud, M., Blayac, T., Stéphan, M., 2012, Value of travel time reliability : two alternatives measures», Procedia - Social and Behavioral Sciences, vol. 54, pp 349–356.
Quinet, E., 2013, L'évaluation socioéconomique des investissements publics, Commissariat Général à la Stratégie et à la prospective, La documentation française.

Insertion Professionnelle des diplomés de M2 en économie

Promotions 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012

82,3% des diplômés enquêtés qui ne sont plus étudiants (promotions 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012) occupent un emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme.

La durée moyenne pour trouver le premier emploi a été de 9 mois pour les promotions enquêtées.

56,3% des diplômés ayant un emploi sont **en contrats à durée indéterminée.**

73,4% occupent un emploi niveau catégorie A ou cadre.

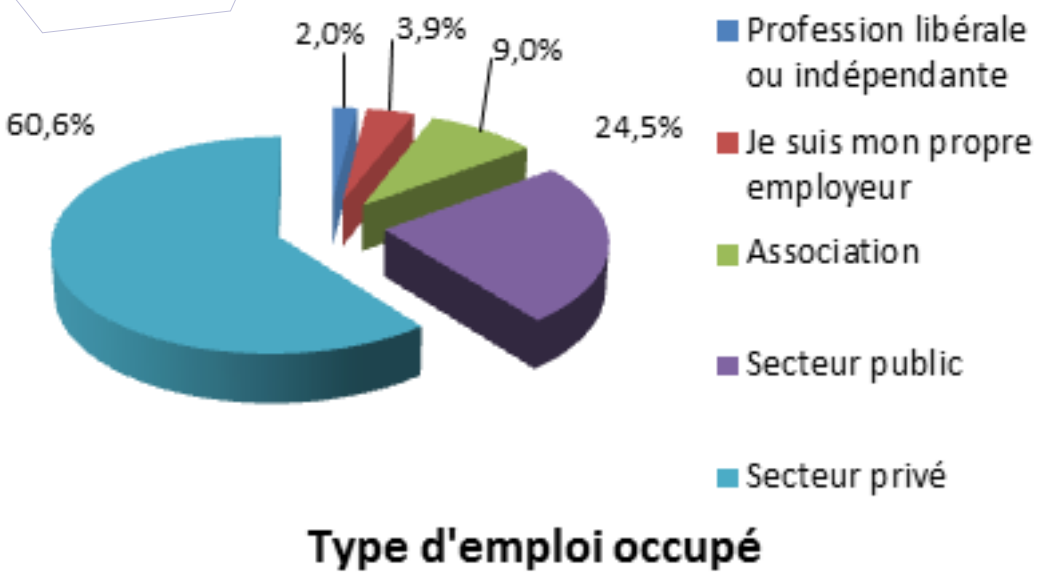

Type d'emploi occupé

Mode d'obtention du 1er emploi

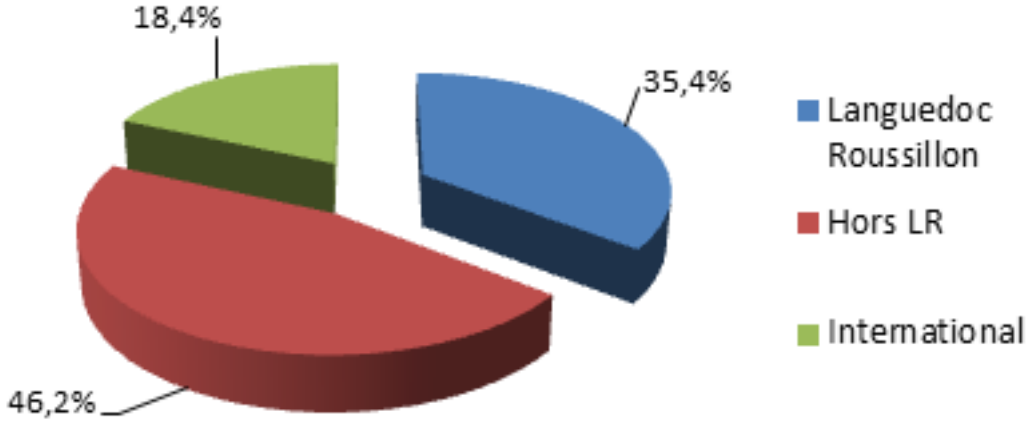

Localisation de l'emploi occupé

Parole aux étudiants

Étudiante de 3ème année à la Faculté d'Économie Jona Krutaj exerce aussi la fonction de Tutrice auprès des étudiants de 1ère année pour le cours de Principes d'Économie. Elle nous parle de cette expérience.

LLE : Pourriez-vous nous expliquer le rôle du Tuteur ?

Le rôle de Tuteur consiste à aider les nouveaux étudiants à mieux réussir leurs études en leur apportant un soutien complémentaire par rapport au cours magistral (CM) et aux travaux dirigés (TD).
La particularité est que la présence n'est pas obligatoire comme en TD et qu'il n'y a pas de note non plus, donc ça enlève déjà une grande partie du stress et rappelle le fondement même de l'enseignement supérieur : ce ne sont pas les résultats qui comptent au final mais les connaissances et l'acquisition d'une autonomie dans son travail.
En fait, la séance de tutorat permet de reprendre avec plus de détails les notions développées en cours qui sont difficiles à acquérir, de pouvoir appliquer les concepts du cours dans des exemples de la vie quotidienne et dans des exercices etc. Et puis surtout, comme nous sommes en petits groupes, on peut voir quelles sont les véritables difficultés des élèves et travailler là-dessus.

LLE : De votre côté, que vous apporte cette expérience ?

C'est une opportunité parce que cette nouvelle position me donne la possibilité de me mettre à la place des enseignants, de faire partie en quelque sorte au staff pédagogique de mon université, mais en même temps c'est un vrai challenge parce que tu testes non seulement les connaissances acquises mais aussi la capacité de transmettre ces connaissances.

LLE : Est ce que le fait que vous soyez vous même étudiante instaure une relation particulière avec les participants?

Bien sûr que oui, la séance de Tutorat est une séance d'échange autant que d'apprentissage. Je suis proche d'eux en matière d'âge mais surtout de position. Ils savent que je suis étudiante comme eux, que je les comprends et que j'ai rencontré les mêmes problèmes qu'eux. J'essaye de me mettre à leur place et de me rappeler sur quoi je galérais le plus en première année pour le rendre après plus facile pour eux. Le fait que je suis étudiante moi-même influence beaucoup la façon dont j'explique. De l'autre côté j'ai compris aussi les difficultés que rencontrent nos professeurs de CM pour leur transmettre des informations lorsqu'ils font face à une diversité des niveaux, et de méthodes de travail.

La lettre d'Eco - magazine de la Faculté d'Economie de l'Université de Montpellier
Av Raymond Dugrand - CS 79606 34960 Montpellier cedex2
Directeur de publication // François Mirabel
Rédactrice en chef // Valérie Clément
Réalisation, coordination générale et mise en page // Emilie Colombier
Conception graphique // Florence Huschelrath